

Commune de la Chevrolière



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'arrêt

Inventaire bocager

Vu pour être annexé à la délibération du : 30 mars 2023

Pour la commune de La Chevrolière

Le Maire



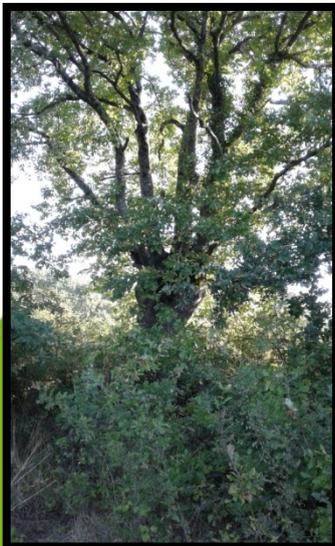
The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LA CHEVROLIERE' around the top edge, 'R.F.' in the center, and '(Loire-Atlantique)' around the bottom edge. The seal also features a small illustration of a landscape with a tree and a building.

Inventaire bocager de la commune de La Chevrolière

Restitution du diagnostic des haies bocagères

Novembre 2017

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIRE-ATLANTIQUE



SOMMAIRE

La haie : un patrimoine végétal indispensable	4
Contexte de l'inventaire bocager.....	6
Méthode employée	7
Présentation et analyse de l'inventaire global.....	12
Analyse thématique	22
Les enjeux pour la commune.....	23
Hydrologie.....	24
Biodiversité	25
Le paysage.....	27
Bois énergie	29
Et après le diagnostic.....	30
Traduction du diagnostic bocager dans le document d'urbanisme	30
Communication grand public.....	33
Planter/Replanter	31
Gérer les haies existantes	31
Organisation d'une journée d'information sur l'agroforesterie.....	32
Conclusion.....	34

CARTES

- Etat des lieux
- Des haies à enjeux
- Haies propices à la biodiversité
- Natura 2000
- Bord de route
- Hydrologie
- Haies fondamentales pour les sols et l'eau





La haie : un patrimoine végétal indispensable

Façonné à partir du Moyen-Age par les acteurs du monde rural, le bocage n'a cessé d'évoluer au fil des siècles.

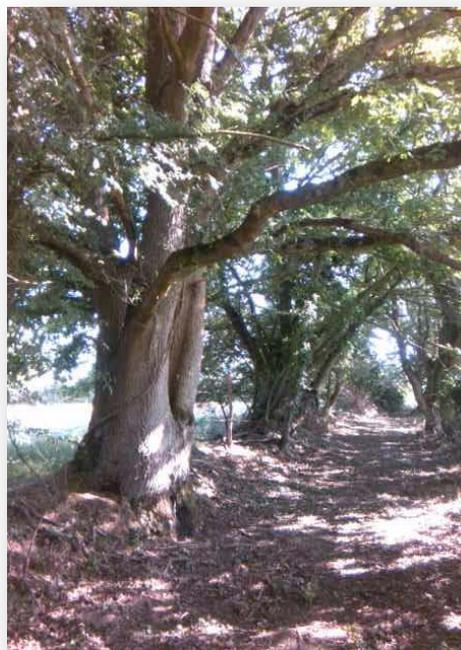
Élément structurant du paysage, le bocage imprime son originalité au terroir. Conçu, à l'origine pour délimiter le parcellaire et produire du bois, il fait l'objet d'une appropriation collective portée par sa dimension sociétale et environnementale.

Les haies sont des éléments constitutifs du bocage. Elles sont incontournables lorsque l'on parle de biodiversité et de corridors écologiques.

Milieu vivant parfois sous-estimé, d'une grande valeur biologique, les haies sont un espace vital pour de nombreuses espèces végétales et animales. Elles ont également des fonctions dans l'agriculture, la production, le paysage, la qualité et l'écoulement des eaux.

Ces différents rôles sont transversaux en matière de développement durable car ils touchent les domaines économiques, environnementaux et sociaux.

Les haies restent pour autant un ensemble fragile. Il convient de les gérer, les entretenir, les renouveler et pour certaines de les protéger.



Chemin creux bordé de têtards secteur de la Landaiserie



Boisement secteur du Bon Gueret



Haie arborée secteur de la Guerche



Contexte de l'inventaire bocager

La Chevrolière, commune du territoire du lac de Grand-Lieu, se caractérise par un patrimoine naturel, hydrologique et bocager important.

Le paysage est plat avec un réseau hydraulique bien présent et une agriculture de plus en plus orientée vers la culture et le maraîchage. L'élevage et la vigne sont malgré tout présents.

L'apparition de friches dans le marais montre l'évolution du paysage en fonction de l'activité agricole et humaine.

Ce paysage caractéristique joue un rôle essentiel pour l'agriculture, l'activité cynégétique, la qualité de vie des habitants et l'attrait de ce territoire pour les visiteurs.

Soucieuse de préserver son cadre de vie en tenant compte des intérêts des différents acteurs (agriculteurs, chasseurs, associations environnementales), la municipalité a souhaité réaliser un inventaire bocager afin d'avoir une vision globale de la trame bocagère.

Cet état des lieux quantitatif et qualitatif va permettre de décrire chacune des composantes du maillage bocager ainsi que les enjeux liés à leur maintien sur le territoire.

De plus, cette approche permettra à l'équipe municipale de choisir les haies les plus importantes, éventuellement de les protéger dans son document d'urbanisme, et de justifier ses décisions.

Le travail s'est déroulé de façon concertée avec l'ensemble des acteurs de la commune.



Méthode employée

La demande de la commune de la Chevrolière portait sur l'inventaire et la qualification des haies sur le territoire agricole.

Les haies en milieu urbain n'ont pas été recensées.
Seuls quelques arbres remarquables ont été repérés.
Les boisements n'ont pas été intégrés à cette étude.

Les relevés de terrain ont été réalisés entre le 1^{er} juin 2017 et le 1^{er} juillet 2017.

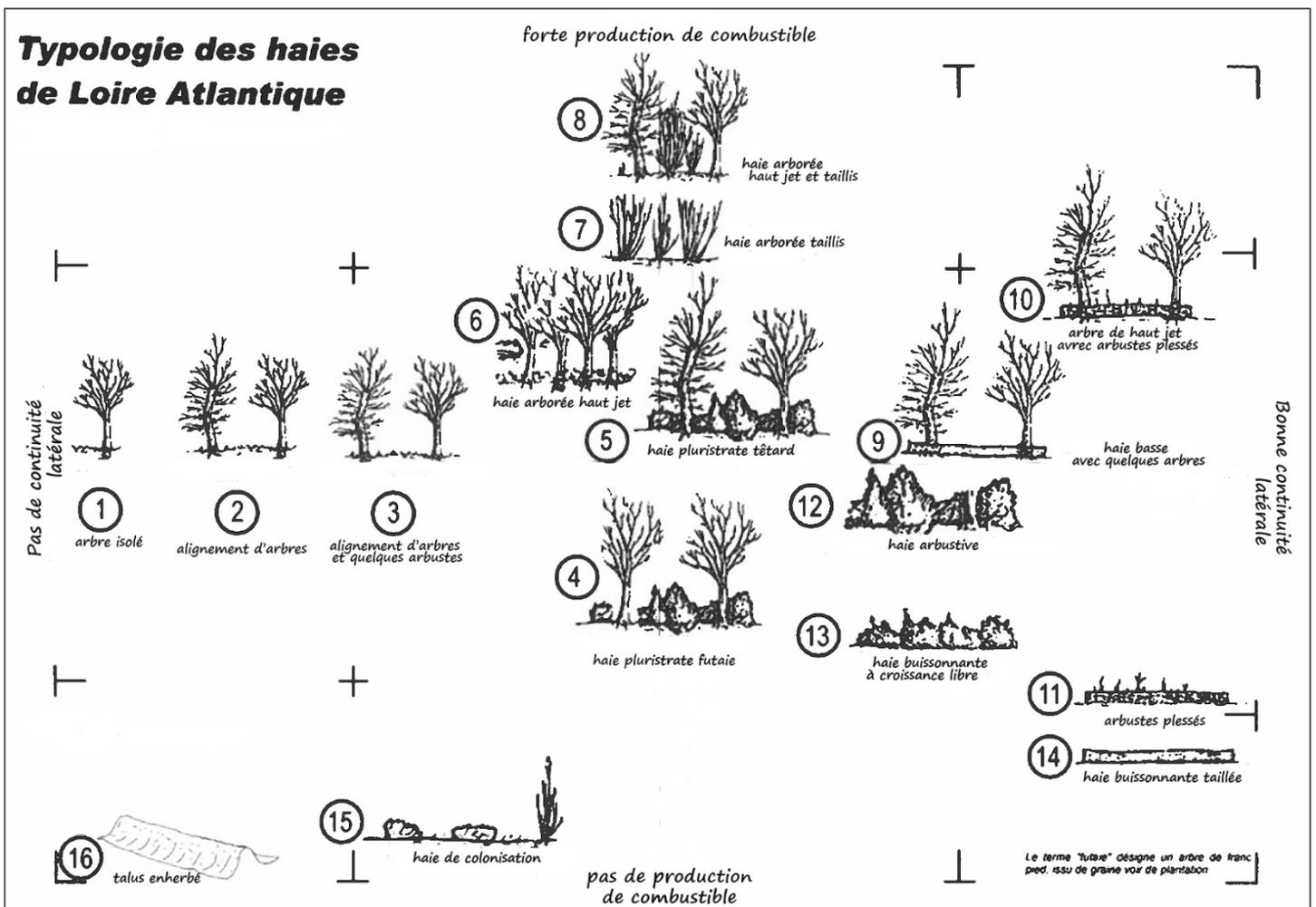
Les difficultés de ce travail se concentrent surtout sur :

- les difficultés d'accès sur certains secteurs (milieu urbain, certaines propriétés privées, clôtures avec présence d'animaux),
- La prise en compte de la haie sur des parcelles évoluant vers des friches ou des boisements.

Une réunion de restitution globale clôturera cet inventaire.

Caractérisation des haies

Chaque haie relevée lors de la phase de terrain a été caractérisée selon la méthode utilisée dans le cadre des diagnostics bocagers que nous mettons en œuvre sur le département, sur la base d'une typologie établie et validée localement par le Pôle Forêt Bois Bocage Paysage de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire.



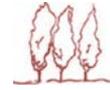
La caractérisation de chaque haie est réalisée selon des critères de :

- Structure (type et nombre de strates),
- Biodiversité (nombre d'essences, essences dominantes et/ou remarquables),
- Etat sanitaire,
- Age et vieillissement,
- Localisation géographique (bord de cours d'eau, de chemin, de route, plein champ),
- Longueur.

L'ensemble de ces données de terrain a été cartographié.



Alignement d'arbres



Haie pluristrate



Haie arborée



Haie basse avec quelques arbres



Haie basse taillée ou non



Haie de colonisation

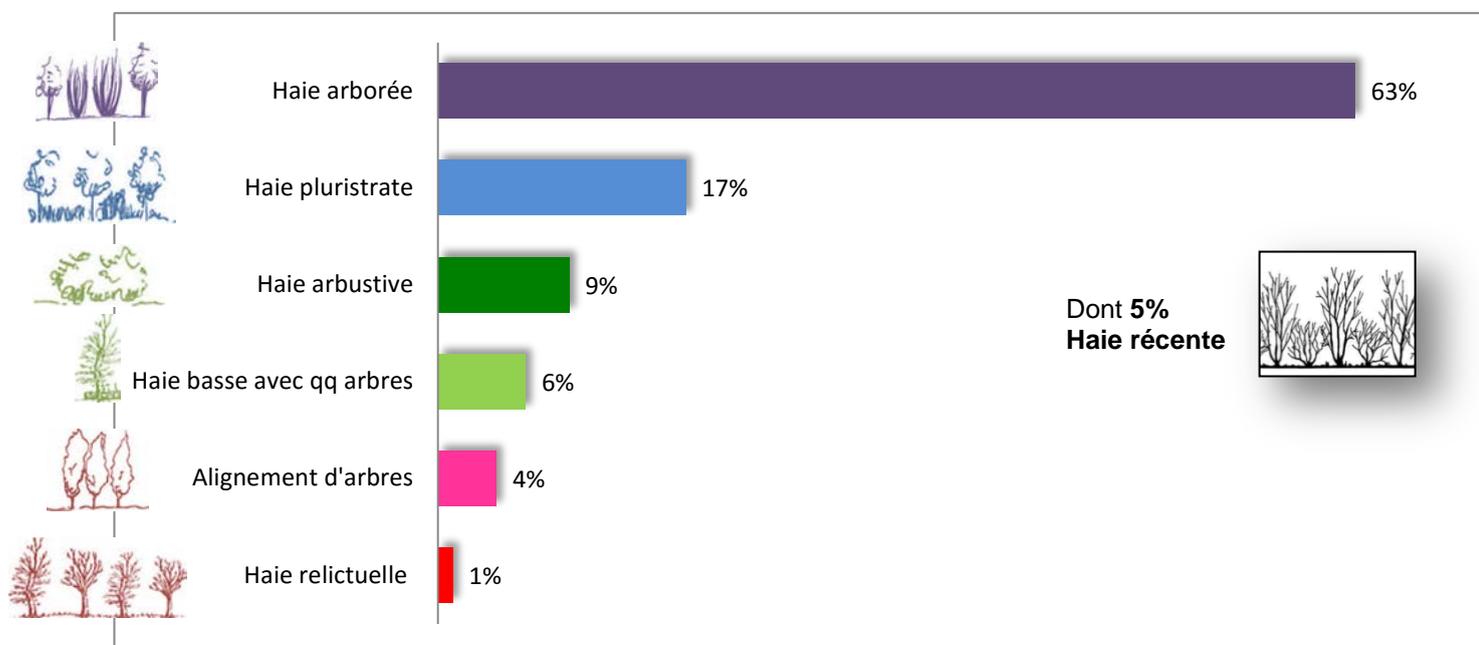




Présentation et analyse de l'inventaire global

Longueur et répartition des haies

Sur l'ensemble du territoire communal a été inventorié un total de **97 km de haies**, soit une densité moyenne sur les zones agricoles (2038 ha de SAU) de **48 mètres de haies par hectare agricole**.



Le bocage ne joue pleinement son rôle agro-environnemental que lorsque la densité du maillage est suffisamment dense et que les continuités entre les différents éléments de la trame bocagère sont assurées.

La densité de haie s'analyse de cette manière :

Densité de haie en m/ha de SAU	Qualité	Analyse
0 à 40	Faible	Bocage très lâche : plaine
40 à 80	Moyenne	Bocage ajouré non continu
80 à 120	Bonne	Bocage pouvant remplir un rôle si bien réparti sur le territoire
+ 120	Très bonne	Bocage efficace, véritable paysage bocager

Une densité de 80 à 100 ml/ha correspond à un parcellaire moyen de 4 à 6 ha et se traduit par un maillage assez dense, avec une bonne continuité.



Pour la Chevrolière, **la densité en zone agricole** correspond à un parcellaire beaucoup plus grand, **autour de 13 ha en moyenne**.

Certaines zones ont peu de haies, voire pas du tout du fait de l'urbanisation ou de la présence de cultures ou de vigne. A contrario, les zones plus humides avec des cours d'eau ont une plus grande densité.

Il faut également tenir compte de la présence importante de petits boisements.

Haie arborée	Haute valeur patrimoniale et biologique Identité du paysage Gisement de bois important	61,5 km
Haie pluristrate	Patrimoine biologique Gisement de bois	16,1 km
Haie basse taillée ou non	Identité du paysage	8,5 km
Haie basses taillée avec quelques arbres	Identité du paysage Production de bois	5,9 km
Alignement d'arbres	Identité du paysage Eventuelle production de bois d'œuvre	4 km
Haie relictuelle arborée	Avenir très incertain Pérennité non assurée	1 km

Le **Guide Méthodologique**, annexé au présent rapport, reprend de façon détaillée les grands principes d'entretien à appliquer pour une gestion durable des haies.

Il est complété par six « **Fiches Gestion durable** » détaillant la structure de la haie, les pratiques d'entretien et d'itinéraire technique à mettre en œuvre pour chaque type de haie.



Trois types de haie dominant dans le relevé



- **Les haies arborées** : principalement constituées d'arbres de haut jet et/ou de cépées ; la strate buissonnante est plus ou moins présente. Ces haies présentent un fort intérêt par rapport au paysage, la biodiversité, la protection climatique, la production de bois énergie.



- **Les haies pluristrates** : ces haies associent des arbres de haut jet, des cépées et des arbustes buissonnants (en continu ou par juxtaposition). Ce sont des haies souvent très intéressantes pour la biodiversité, le paysage, la protection climatique. Par contre, elles sont moins productives en bois énergie.



- **Les haies arbustives** : ce sont des haies composées essentiellement de pruneliers, aubépines, sureaux, ... Elles sont très intéressantes pour la biodiversité, et constituent des petits abris de proximité pour les animaux au pâturage. Elles sont principalement situées sur les terres hautes et traduisent le fait que les sols sont peu favorables au développement des arbres de haut jet.



Les autres types de haies relevées sont :



- **Les alignements d'arbres** : surtout identifiés sur le bord de route, ils présentent un fort intérêt paysager.



- **Les haies de colonisation** : souvent constituées de ronciers et de quelques pieds arbustifs. Elles constituent un refuge pour la faune et un suivi adéquat peut les faire évoluer vers des haies arbustives ou pluristrates.



Composition végétale des haies

Sur le territoire, les principales essences de Loire-Atlantique ont été relevées :

Arbres	Arbustes	Lianes et sous arbrisseaux
Alisier terminal	Ajonc	Chèvrefeuille
Aulnes	Aubépine	Clématite
Bouleaux		Eglantier
Charme	Cornouiller sanguin	Fragon
Châtaignier	Fusain d'Europe	Lierre
Chênes	Genêt	Ronces
Cormier	Houx	
Erable champêtre	Néflier	
Erable sycomore	Nerprun purgatif	
Frêne*	Noisetier commun	
Hêtre	Prunellier	
Merisier	Sureau	
Noyer commun	Troène commun	
Orme champêtre	Viorne obier	
Robinier faux acacia		
Saules		
Tilleul à petites feuilles		
Tremble		

La diversité botanique n'est pas réelle sur toutes les haies, notamment les vieilles haies arborées qui sont exclusivement composées de chênes. D'autres ne comportent que deux à trois espèces de ligneux.

La qualité biologique des haies se réduit en même temps que la qualité physique de celles-ci.

Il ressort globalement de cet inventaire une impression de bocage vieillissant avec des haies qui n'ont pas été exploitées depuis plusieurs années.

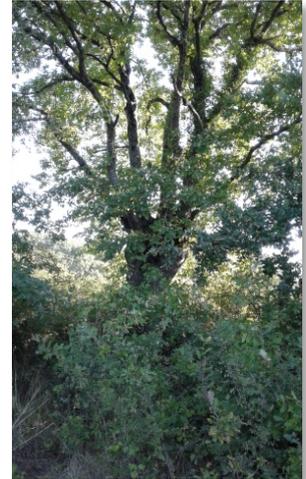




Talle de poiriers sauvages
secteur de Fablou



Orme magnifique
secteur de Fablou



Chêne têtard
secteur de l'Angle



Cormier
secteur le Rateau



Cormier
secteur du Planty



Pin parasol



Les données relevées



Localisation

100 % sur un plateau
13 % en bord de cours d'eau
6 % dans le périmètre Natura 2000



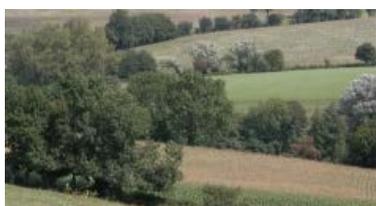
Etat sanitaire

Bon : 80 %
Dégradation en cours : 20 %



Paysage

33 % ont une visibilité importante



Connexion

Connexion faible des haies avec peu
ou pas d'effet de réseau bocager :
**60 % des haies ne sont pas
connectées.**



Talus

61 % des haies avec talus
Les talus existants sont continus
et en bon état



Renouvellement

insuffisant
5 % de haies jeunes

**Production de bois
potentiel important**



Densité

Seulement **48 ml** de haies à
l'hectare



Diversité

56 % des haies
ont **+ de 5 essences** différentes



Analyse des résultats

Les espaces ouverts (cultures,...) et urbanisés ne permettent pas toujours de garantir les effets de corridors souhaitables dans le cadre de la trame verte. Les îlots de biodiversité ne sont donc plus connectés (même les haies sont peu connectées). Des plantations permettraient de recréer ces corridors.

Les 46,8 km de jeunes haies (7,9 % du linéaire actuel) ne compensent pas la régression structurelle actuelle du bocage, principalement due à un phénomène de vieillissement des haies non compensé par les pratiques de gestion (déficit de renouvellement). Cette évolution se traduit par une augmentation du linéaire dégradé et par un phénomène de régression typologique, des haies hautes vers les structures régressives (haies relictuelles, alignements d'arbres hors têtards).

Quatre grandes unités se détachent : l'urbanisation, les petits boisements, les paysages ouverts et les paysages de bocage. Le manque de connexions entre ces 3 dernières unités laissent apparaître des problèmes de continuité biologique. Le bocage n'apparaît donc plus comme structurant l'espace et apportant ses effets positifs. Il peut même sembler comme inutile lorsqu'il ne reste qu'une haie de quelques mètres au milieu d'un îlot cultivé.

Globalement, le territoire de la Chevrolière n'apparaît plus comme un territoire bocager comme il a pu l'être par le passé.

Cependant les haies présentes ont toujours un intérêt qu'il faudrait conforter et compléter.



Des points FORTS

- Les **espaces agricoles** sont **bien desservis**.
- Des **secteurs de bocage** **encore présents**.
- Dominance des **haies arborées**.
- Potentiel **bois énergie** important.
- Diversité des **essences**.
- Diversité des **paysages**.



Chemin arboré secteur du Planty



Vigne partant en friche avec un début de boisement secteur de la Thomaserie



Haie arborée secteur de la Guerche



Des points FAIBLES

- Zones cultivées ouvertes avec un maillage bocager déstructuré et non performant.
- Maillage bocager **hétérogène**.
- Haies à l'avenir **incertain**.
- **Renouvellement** des haies **non assuré**.



Paysage de plaine avec des cultures secteur du Mortier et du maraichage secteur Panveau



Haies arborées en mauvais état sanitaire et en voie de dépérissement qui vont se transformer en alignement d'arbres.



Analyse thématique

Continuité et connexion de la trame

Outil d'aménagement du territoire, la Trame Verte et Bleue doit favoriser la circulation des espèces en préservant et en rétablissant des continuités écologiques entre milieux naturels.

Les haies, éléments structurants du paysage, constituent de véritables corridors écologiques, voies de déplacement empruntées par la faune et la flore reliant les réservoirs de biodiversité entre eux.

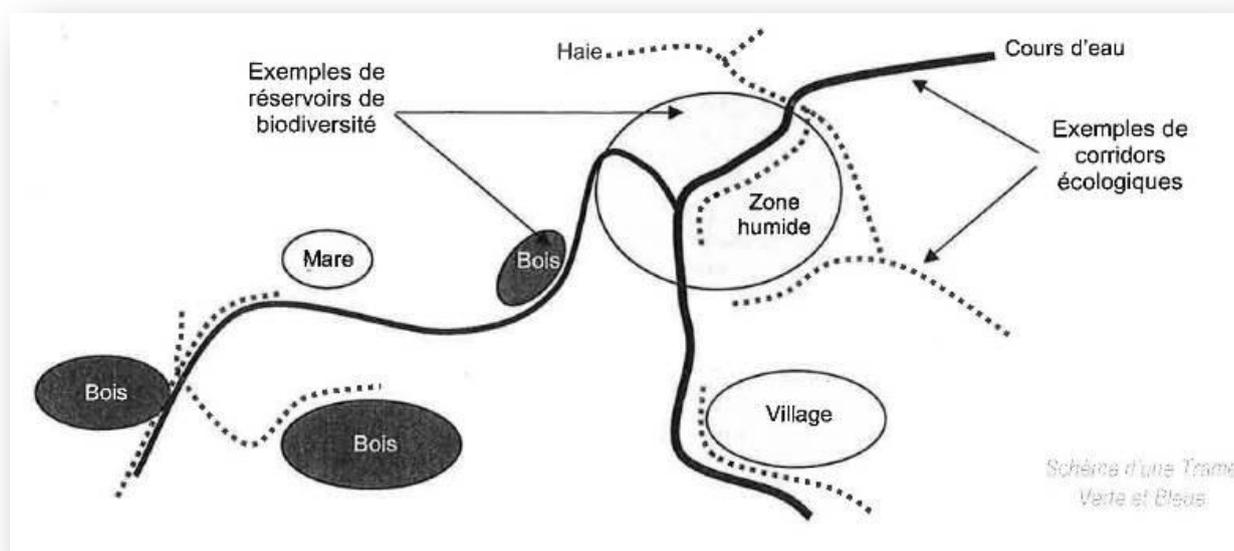


Schéma d'une Trame Verte et Bleue

Afin d'assurer la continuité écologique entre milieux naturels, les haies doivent répondre essentiellement à deux critères :

- La connexion de la haie avec une autre haie ou un boisement
- La continuité même de la haie (existence de « trous » dans la haie)

Sur la base de ces critères d'évaluation, l'ensemble des haies relevées dans l'inventaire ont été noté de 0 à 6, 6 étant l'idéal :

	Note	Longueur	%
	0 – 1	58 km	60%
	2 – 3	33 km	34%
	4	4,5 km	4,5%
	5 – 6	1,5 km	1,5%



Haie non continue.
La plantation est une solution pour assurer la continuité de la haie.

Les enjeux pour la commune

La densité des haies, présentes sur la commune, est faible et peu connectée.

En effet, 60 % des haies sont classées comme étant non-connectées (note 0-1) et les haies classées 4-5-6 ne représentent que 6 %.

Toutefois, toutes ces haies n'ont pas le même intérêt en fonction de leur localisation. Ainsi, des haies notées 1 (60 %) peuvent jouer un rôle aussi déterminant pour l'environnement que des haies 5-6, suivant leur localisation : proximité d'un cours d'eau, d'une zone humide, zone de circulation préférentielle pour la faune, zone de reproduction, zone d'alimentation...

Le critère de la continuité de la trame est à recouper avec l'hydrologie et la biodiversité, afin de pouvoir définir des zones d'action prioritaires sur la commune.



Hydrologie

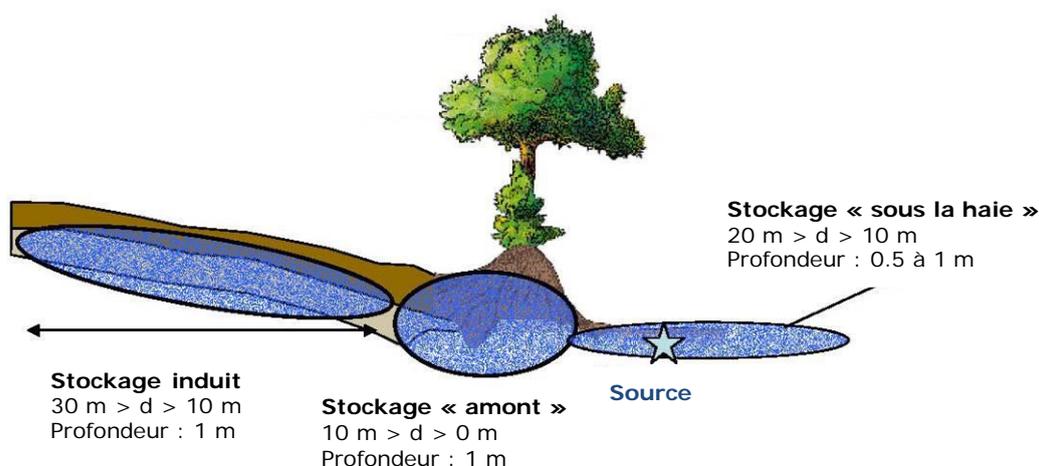
La présence de haies va permettre de limiter le ruissellement des eaux de pluie, favoriser leur infiltration, permettre le piégeage des éléments polluants (azote, phosphore, produits phyto- sanitaires), limiter l'érosion de surface des sols.

Les ripisylves (haies de bords de cours d'eau) jouent, quant à elles, d'autres rôles favorables au cours d'eau : les racines des arbres sont de puissants rétenteurs de berges.

Cependant, toutes les haies ne vont pas jouer un rôle essentiel dans la circulation et la qualité de l'eau.

La localisation de la haie (proximité d'un cours d'eau par exemple), son degré d'inclinaison par rapport à la pente, sa continuité, la présence d'un talus, d'un fossé, l'état de la végétation sont autant d'éléments qui vont déterminer son efficacité hydraulique et épuratrice.

Cf. **CARTE Hydrologie**



Source : Solagro

Critères d'évaluation de l'efficacité de la haie

Les critères retenus pour évaluer l'importance des haies par rapport à leur fonction hydraulique et épuratrice sont les suivants :

- *localisation à proximité d'un cours d'eau et/ou d'une zone humide* : haie ayant une importance fondamentale
- *orientation par rapport à la pente* : une haie va être très efficace si elle est perpendiculaire à la pente, efficace si elle est à 30 ou 40° par rapport à la pente
- *continuité de la haie* : une haie trouée retiendra moins facilement l'eau, l'effet de régulation en sera atténué.



La longueur totale de haies ayant un impact sur la circulation et la qualité de l'eau est donc de **12,3 Km**, soit 12.7% des haies relevées sur l'ensemble de la commune.

Cf. **CARTE Haies fondamentales pour les sols et l'eau**

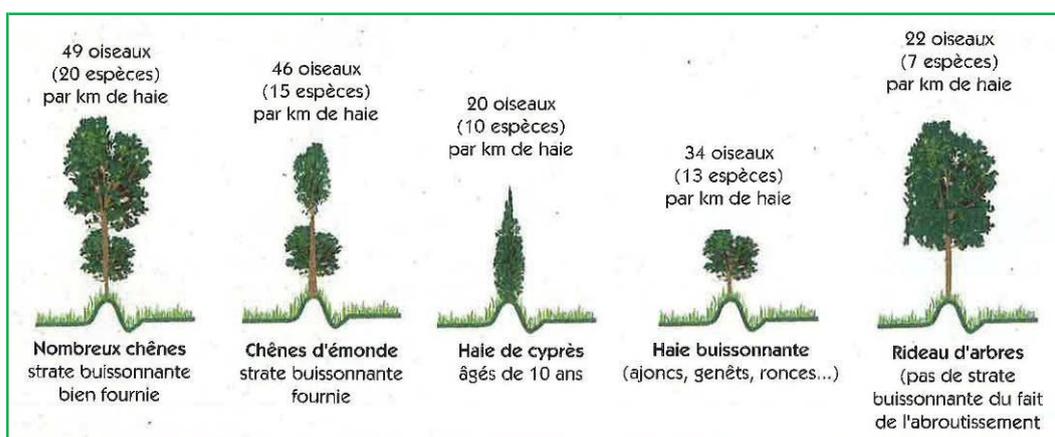
D'autres critères tels que la présence d'un talus, d'un fossé, l'état de la végétation, l'occupation du sol, ont également un rôle complémentaire dans l'efficacité de la haie sur la circulation et la qualité de l'eau. Ils devront être intégrés dans l'analyse des haies prioritaires à protéger.

Biodiversité

Les haies et talus sont le refuge de nombreuses espèces animales et végétales. Ce sont également des corridors écologiques indispensables, reliant des habitats naturels entre eux et permettant à de nombreuses espèces de se rencontrer, d'étendre leur territoire et leur zones d'alimentation.

Le maintien de cette biodiversité joue aussi un rôle direct sur les productions agricoles en permettant, grâce à la présence de nombreux auxiliaires, des cultures dans les haies, un contrôle des ravageurs de ces mêmes cultures. La haie va aussi attirer des insectes pollinisateurs ce qui améliore la fructification et le rendement.

Cf. CARTE Haies propices à la Biodiversité



Critères d'évaluation de l'efficacité de la haie

Les critères retenus pour évaluer l'importance des haies par rapport à la biodiversité sont les suivants :

- Haies pluristrates ou arborées : une haie propice à la biodiversité doit être composée de plusieurs strates bien étoffées, chaque strate étant occupée par une faune spécifique,
- La diversité des essences,
- Présence d'un talus et présence d'arbres creux ou d'arbres morts : il s'agit de refuges indispensables pour de nombreuses espèces qui viennent pour y nicher, s'y reproduire et s'alimenter.

Sur la base de ces critères d'évaluation, des notes ont été calculées pour chaque haie.



	Note	Longueur	%	
	0 - 10	6,4 km	6,6%	Peu de diversité
	11 - 15	19,4 km	20%	Biodiversité moyenne
	16 - 20	41,0 km	42%	Biodiversité intéressante
	21 - 25	30,2 km	31,4%	Biodiversité importante

Les haies de la Chevrolière sont de bon réservoir de biodiversité.

77% des haies ont une note supérieure à 15.

Biodiversité et enjeux sur la commune

Il n'y a pas de répartition géographique spécifique pour ces haies, elles sont présentes sur l'ensemble du territoire.

Selon la position géographique de zones prioritaires déjà existantes (zones humides, zones Natura 2000, Znieff,...), toutes n'auront pas la même importance.

Cf. CARTE Natura 2000



Haie connectée à un boisement



Haie pluristrate sur talus connectée à un boisement



Haie basse assurant la connexion avec une autre haie et un boisement



Le paysage

Les routes et les sentiers sont des moyens de découverte privilégiés des communes. Les haies rythment la promenade révélant progressivement le paysage. Elles offrent un support pédagogique et ludique de connaissance de la faune et de la flore locale.

La haie champêtre participe à la mise en scène des entrées de ville. Elle assure une transition progressive entre ville et campagne.

En bord de route, elle participe également à la réduction de la vitesse des automobilistes.

Une approche sur les haies localisées en bordure des axes de circulation (routes, chemins d'exploitation, chemins de randonnée, anciens chemins creux...) a été réalisée.

Cf. **CARTE Bord de route**.

Critères d'évaluation et analyse :

Toutes les haies localisées en bordure d'un axe de circulation ont été cartographiées.

Le linéaire total est de **33 Km** soit 34% du linéaire total de la commune.

Plus de 33% des haies de la commune se situent le long des routes et des chemins. Leur maintien, leur valorisation (entretien des haies âgées, taille des têtards) est un enjeu important pour l'ensemble de la population.

L'entretien des haies bord de route et chemin est fait de façon systématique et drastique.

Il paraît intéressant d'engager un travail de sensibilisation et de formation auprès des élus et des services en charge de l'entretien de la voirie afin d'améliorer la taille : période, outils adaptés.

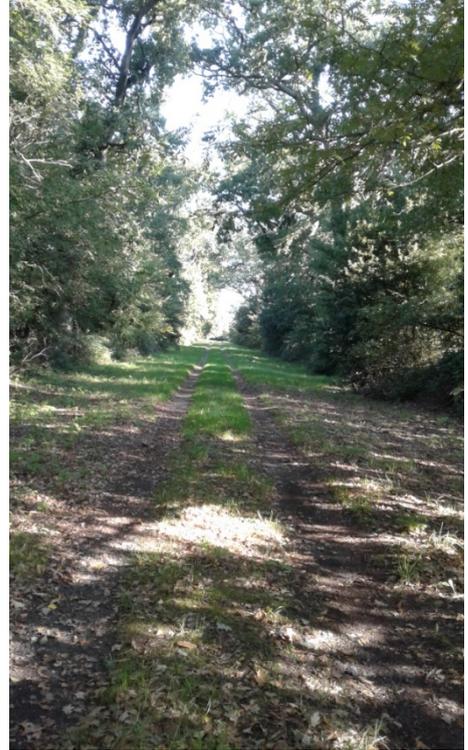
Un entretien adapté améliore la densité, la continuité, et de ce fait la qualité globale de ses fonctions : biodiversité, brise-vent, paysagère, hydrologique et production de bois.



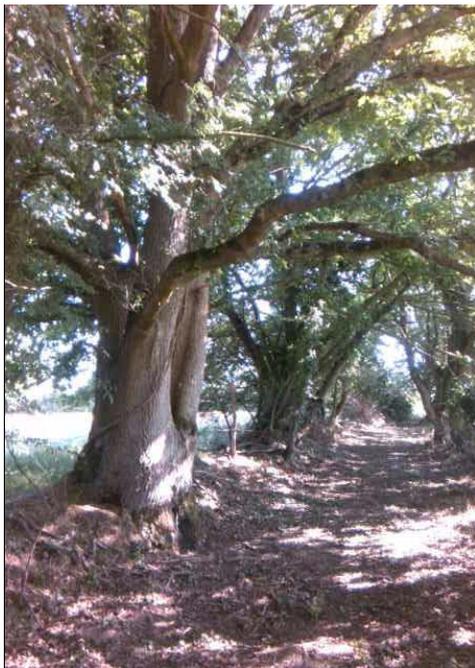
La création d'itinéraires pédagogiques autour de la haie, son histoire, la biodiversité, peuvent permettre de sensibiliser la population à l'importance du bocage sur le territoire.



Jeune haie en bordure de route
secteur Fosse Blanche



Chemin de randonnée avec des
arbres remarquables



A droite une haie arborée qui donne sur des prairies
A gauche zone de culture sans haie
secteur la Georginière



Pin parasol marqueur
du paysage et de l'histoire

Bois énergie

La production de bois de chauffage, sous forme de bûches et de plaquettes de bois déchiqueté, retrouve sa place avec la hausse du coût des énergies fossiles.

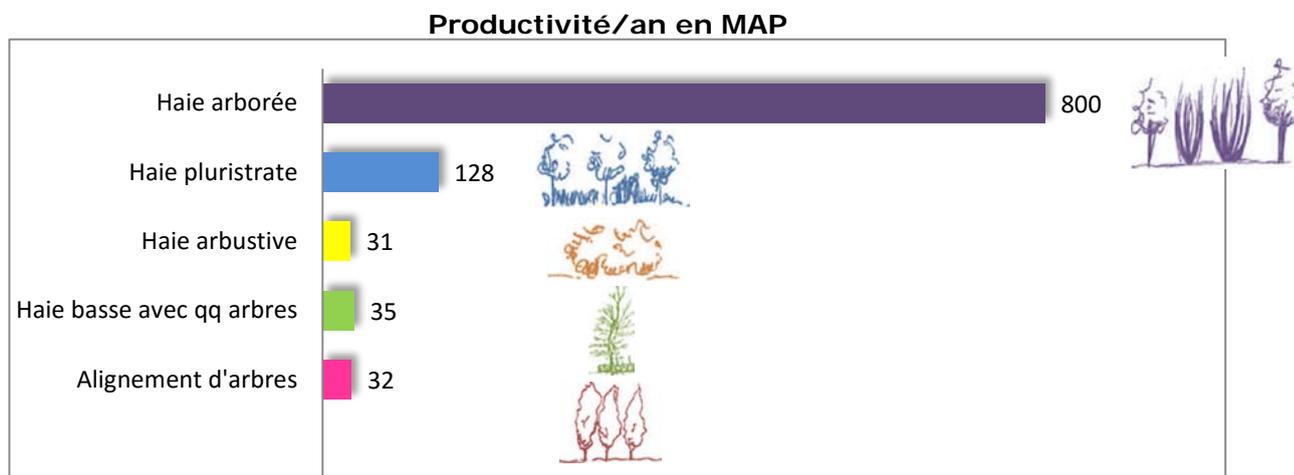
En redonnant une valeur productive aux haies, on encourage la gestion durable du bocage et donc de son maintien.

La gestion des haies participe à l'autonomie énergétique. Cela permet une meilleure maîtrise de la facture énergétique et limite le recours aux énergies fossiles.

Une haie est généralement exploitable tous les 15 à 20 ans. 100 mètres linéaires de haies pluristrates denses produisent annuellement environ 25 Mètres cubes Apparent Plaquettes (MAP).

1 MAP sec (25 % humidité) = 0,7 stères
= 80 à 100 l de fuel
= 88 m ³ de gaz naturel
= 800 à 1000 kWh

L'évaluation du potentiel énergétique en bois plaquette est faite à partir de la typologie des haies (cf. **CARTE Etat des lieux**) et de la productivité estimée de chaque type de haie.



La production annuelle totale estimée pour la commune de la Chevrolière est de **1026 MAP** par an, soit environ 680 stères/an.

En fonction de l'âge et de la composition de la haie, la production de bois sera différente. Cette estimation prend en compte toutes les haies. Mais, le bocage est un ensemble parfois fragile interagissant avec le milieu environnant.

L'exploitation d'une haie, qu'elle soit récemment plantée ou vieillissante, est complexe et doit s'envisager au cas par cas.

Pour cela, il existe le plan de gestion durable. Il permet de planifier les actions à court, moyen et long terme tout en étant dans une logique de gestion pérenne du bocage : rotation des haies, coupes différenciées pour le maintien des hauts jets, diversité des modalités d'exploitation, veille à la bonne croissance des repousses.



Et après le diagnostic...

Traduction du diagnostic bocager dans le document d'urbanisme

Les données recueillies sur le terrain ont été traitées de manière à mettre en évidence et à hiérarchiser les haies de bonne qualité jouant un rôle important sur le territoire (les haies en rose sur la carte (cf. **CARTE des haies à enjeu**) et dans une moindre mesure les haies en gris). La commune dispose désormais d'une base objective pour choisir des haies à préserver dans le PLU, soit **24,7 km**.

Rappelons, que les haies dans l'espace agricole (intégrées aux ilots PAC) sont actuellement protégées via la BCAE 7. Celles, à proximité des cours d'eau et des fossés classés, sont aussi soumises à une réglementation : La directive Nitrates. Pour ces haies (liées à la PAC et la directive Nitrates), l'arrachage est soumis à autorisation avec compensation obligatoire pour le premier règlement et interdit pour le deuxième.

Le diagnostic bocager constitue une aide à la décision dans le choix des haies à prendre en compte dans le document d'urbanisme, mais permet également à la commune d'expliquer des choix stratégiques. Le rapport de présentation doit en effet expliciter la méthode et le résultat de l'inventaire.

Les haies conservées peuvent également se détériorer par trop forte pression agricole (absence de mise en défend, pratiques d'entretien inadaptées, etc.) qui les conduit à décliner puis disparaître. Dans ces cas, le PLU présente un potentiel de préservation limité : une mesure de protection ne peut se substituer à des pratiques de gestion durable, seules garantes de la pérennité des haies.



Planter/Replanter

Pourquoi ?

- Pour recomposer le bocage,
- Pour répondre à des enjeux techniques (eau, sol, vent, production,...)
- Pour (re)créer des corridors biologiques fonctionnels,
- Pour compenser les pertes.

Comment

Propositions de plantations systématiques :

- Au moins un côté de la route,
 - En bordure de ruisseau,
 - En séparation de champs (entre les îlots cultivés ou non),
 - A proximité de l'habitat (franges urbaines, exploitations agricoles),
 - Tout autre lieu identifié par les agriculteurs.
-
- Un conseil personnalisé à la plantation (essences, paillages, financement,...) pour les projets retenus.



Gérer les haies existantes

Pourquoi ?

- Pour conserver un réseau existant,
- Pour pérenniser le bocage en place,
- Pour conserver un patrimoine arboré (génétique, paysage,...)
- Pour maintenir les bienfaits de l'arbre et de la haie.

Comment?

Propositions d'actions :

- Mettre en place une programmation :
 - Elaboration de diagnostic personnalisé du bocage
 - Elaboration de plan d'aménagement et de gestion durable des haies,
- Démonstration de matériels de taille d'entretien (taille latérale),
- Démonstration d'exploitation mécanisée,
- Visite ou témoignage d'agriculteur ou de collectivité qui ont intégré le bois dans leur fonctionnement au quotidien.

Exemples :

- Visite de chaudières collectives,
 - Témoignage d'une collectivité qui a une chaudière à plaquettes qui sont produites localement.
- Conseil à la plantation pour remplacement/conversion/renforcement.



Organisation d'une journée d'information sur l'agroforesterie



Communication grand public

Organisation de journée découverte et randonnée dans le cadre de l'agenda 21 pour une prise de conscience du patrimoine arboré de leur commune.



Conclusion

La réalisation de ce diagnostic bocager a permis à la commune de la Chevrolière de :

- Mieux connaître son patrimoine végétal,
- Prendre conscience des forces et des faiblesses de la trame bocagère en place,
- Identifier les actions de pérennisation à mettre en place à court et moyen terme,
- Sensibiliser les acteurs locaux à la multifonctionnalité et aux pratiques de gestion durable des haies,
- Suggérer d'entreprendre collectivement des actions innovantes autour des haies.

Les haies sont vieillissantes avec une faible densité. Cependant elles sont de bonne qualité et de ce fait jouent pleinement leur rôle.

Aujourd'hui, ce diagnostic et les préconisations de gestion doivent aider la commune dans la mise en place de mesures de protection des haies évaluées comme importantes.

Aussi, tous les projets d'urbanisation à venir, devront intégrer la protection du bocage existant et prévoir la création de nouvelles haies pour assurer la continuité de la trame.

Un travail avec les différents acteurs du territoire, et notamment les agriculteurs, est également possible pour la plantation, l'entretien et la gestion du bocage. La constitution d'un groupe de travail est la prochaine étape à engager pour mener à bien cette réflexion, faire vivre cet inventaire et redonner à la haie toute sa place.



CARTES

**Etat des lieux
Des haies à enjeux
Haies propices à la biodiversité
Natura 2000
Bord de route
Hydrologie
Haies fondamentales pour les sols et l'eau**





Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière 44939 Nantes cedex 9
Tél. 02 53 46 60 00
Fax : 02 53 46 64 19
accueil@loire-atlantique.chambagri.fr
www.loire-atlantique.chambagri.fr

Laurence Deborde, conseillère Forêt Bois Bocage
02 53 46 60 12